



Les Echos

MARDI 7, MERCREDI 8 ET JEUDI 9 MAI 2024

Tourisme Le Club Med ouvre un nouveau chapitre au Moyen-Orient // P. 20

Jeux Olympiques Les sponsors misent sur le Relais de la flamme // P. 26



Crédit immobilier : l'embellie attendra

CRÉDIT Malgré une nouvelle baisse des taux des crédits à l'habitat, passés de 4,11 % en moyenne en février à 3,94 % en mars, la production de prêts a continué de chuter, selon des chiffres publiés lundi par la Banque de France. Leur montant (hors renégociations) atteint 6,7 milliards d'euros sur le mois, après 7,3 milliards d'euros en février. Un chiffre au plus bas depuis le mois d'octobre 2014, où la production était tombée à 6 milliards. Les professionnels du marché et la Banque de France anticipent toutefois une reprise dans les mois qui viennent.

// PAGE 29



Philippe Huguen/AFP

analyses

Eloge des rachats d'actions

Par Jean-Marc Vittori

Record battu, record à battre : Apple va dépenser plus de 100 milliards de dollars cette année pour racheter ses actions. Un montant colossal, qui peut pousser à crier au délire du capitalisme, ou exiger la taxation. Et si, se demande Jean-Marc Vittori, le géant américain du numérique n'avait rien de mieux à faire ? Une chose est sûre, lorsqu'une entreprise rachète ses actions, ce n'est pas rassurant pour son avenir mais, au moins, cela fait circuler l'argent là où il sera plus efficace. // PAGE 10



Cynisme et patriotisme, les deux mamelles du poutinisme

Par Benjamin Quénel

Le monde a faim de cuivre

Par Philippe Chalmin

Des villes plus vertes ? Pas si simple

Par Paul Molga

Vive le multi-alignement

Par Charles-Edouard Bouée

// PAGES 9 À 12

Les désaccords persistent entre Paris et Pékin



Ludovic Marini/AFP

CHINE Emmanuel Macron et Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, ont tenu des propos fermes au dirigeant chinois Xi Jinping lundi lors de sa visite à Paris, tant sur les dossiers économiques que géopolitiques. La Chine a fait de timides concessions : les taxes que Pékin comp-

tait mettre en place sur les ventes de cognac sont repoussées à ce stade. Mais Xi Jinping a nié toutes surcapacités industrielles en Chine. Sur la guerre en Ukraine, le leader chinois a affirmé qu'il n'avait pas l'intention de vendre d'armes à la Russie, et il a demandé qu'on ne « salisse pas » la Chine sur ce dossier. // PAGES 6-7

Alstom, le champion français en panne

- Une augmentation de capital devrait permettre de relancer l'industriel du ferroviaire qui change de gouvernance.
- Le groupe doit réduire sa dette avec des cessions d'actifs.

// PAGE 18

Lycées professionnels : une dynamique de réforme à confirmer

ÉDUCATION Un an après le lancement de la réforme des lycées professionnels, une « dynamique positive » s'est instaurée, se félicite-t-on du côté des entreprises comme de l'Education nationale. Mais la réforme qu'Emmanuel Macron avait élevée au rang de « cause nationale » compte encore quelques trous dans la raquette. La révision de la carte des formations sera plus lente que prévu. La création des 20.000 places de formations courtes en un an se fera avec deux ans de retard. Et les responsables des bureaux des entreprises ont parfois encore du mal à trouver leur place dans leur établissement.

// PAGE 2

La succession de Xavier Huillard à la tête du groupe Vinci se met en place

GOVERNANCE Le président de Vinci Construction, Pierre Anjollras, a été nommé directeur général opérationnel du groupe Vinci, ce qui constitue « la première étape de la mise en œuvre du plan de succession » du PDG Xavier Huillard dont le mandat prend fin en avril 2025 pour des raisons d'âge. Il lui sera rattaché et aura pour mission de superviser les activités opérationnelles du groupe qui emploie 280.000 personnes dans 120 pays. Diplômé de Polytechnique et ingénieur des Ponts, Pierre Anjollras, dont la nomination a été approuvée à l'unanimité par le conseil d'administration a fait l'essentiel de sa carrière chez Vinci. // PAGE 18

Electrique : Renault rebat les cartes chez ses fournisseurs de batteries

AUTOMOBILE Pour contrer la concurrence chinoise qui s'annonce très agressive sur les prix, le constructeur tricolore s'apprête, selon nos informations, à annoncer plusieurs contrats pour un approvisionnement en batteries moins puissantes, mais moins chères. Le Losange a choisi pour cela de se tourner vers des fournisseurs coréens, qui proposent désormais une alternative à la Chine sur ce type de chimie. La production se fera en Europe. L'entreprise sino-japonaise AESC, qui construit une gigafactory au sein du pôle Electri-City de Douai, restera, elle, concentrée sur la commande qui lui a été passée il y a trois ans. // PAGE 19

Les Echos

Déterminez les opportunités de votre marché.

Abonnez vos équipes au temps d'avance.

Découvrez nos offres Entreprises :

abo-entreprises.lesechos.fr

M 00104 - 507 - F: 3,60 €



ISSN0153.4831 NUMÉRO 24206 117^e ANNÉE 36 PAGES

Antilles-Réunion 4,70 €. Belgique 4,20 €. Espagne 5,10 €. Luxembourg 4,40 €. Maroc 44 DH. Suisse 6,60 FS. Tunisie 9,8 TND.

à suivre

Bruxelles pour la fusion US Steel-Nippon Steel

SIDÉRURGIE Bruxelles a donné lundi son accord au rapprochement du sidérurgiste américain US Steel avec son concurrent japonais Nippon Steel. Ce rachat du premier par le second approcherait des 15 milliards de dollars (13,8 milliards d'euros). La Commission européenne estime que l'opération « ne soulève pas de problèmes de concurrence » dans l'UE, compte tenu « des positions limitées des entreprises » sur ce marché. Mais alors que l'opération a été approuvée par les deux conseils d'administration en décembre, elle soulève de fortes oppositions aux États-Unis. Le président Joe Biden refuse de la soutenir en défense des « travailleurs » américains tandis que son rival à la Présidence Donald Trump a déjà promis de la bloquer.

Carrefour s'allie au francilien Marché Frais

DISTRIBUTION Carrefour a annoncé, lundi, un partenariat avec les 12 supers et hypermarchés Marché Frais implantés en Ile-de-France. Carrefour fournira à l'enseigne de la famille Quattrucci ses marques propres et des marques nationales. En échange, les magasins Marché Frais adoptent la signature « by Carrefour ». « Ce partenariat permettra à Carrefour de s'appuyer sur leur expertise en matière de produits frais et d'étudier la possibilité d'utiliser ce concept dans d'autres magasins du groupe », indique le communiqué publié. Le petit groupe Marché Frais, spécialiste des fruits et légumes, et dont les fondateurs ont démarré sur les marchés de plein air, était auparavant partenaire de Casino.

Le Club Med ouvre un nouveau chapitre en s'implantant au Moyen-Orient

TOURISME

Le groupe français va exploiter un club à Oman, et mettre un pied dans la prometteuse région du Golfe.

Son président Henri Giscard d'Estaing espère l'arrivée d'un nouvel actionnaire minoritaire pour accompagner ce nouveau cycle.

Yann Duvert

L'opération est aussi symbolique que stratégique. Près de quinze ans après avoir abandonné un projet d'implantation dans le pays, pour cause de crise financière et de printemps arabe, le Club Med va finalement ouvrir un club à Oman, mettant au passage un pied dans la prometteuse région du Golfe.

Situé à Musandam, à l'extrême nord-est de la péninsule Arabique, le complexe de 300 chambres labellisé « exclusive collection » – le segment très haut de gamme – ne manquera pas d'atouts. Outre une plage de sable blanc, des fjords et des villages de pêcheurs, les futurs clients pourront observer l'Île du télégraphe, qui servait jadis de relais télégraphique entre l'Inde et l'Angleterre. Autre avantage, et non des moindres : le site sera accessible depuis l'aéroport de Dubaï, à environ deux heures de voiture.

Profil idéal

Sa construction, financée à hauteur de 90 millions d'euros par un consortium emmené par Omran Group – l'organisme de promotion du tourisme au sein du sultanat –, devrait débuter en 2026 pour une mise en service en 2028.

Pour le Club Med, qui n'exploite aucun « resort » dans la région, cette future ouverture est loin d'être anodine. Sa situation géographique, qui a permis l'émergence de hubs



Le futur Club Med d'Oman sera situé à Musandam, au nord-est de la péninsule Arabique. Photo Club Med

aériens et de grandes compagnies (Emirates, Qatar Airways, etc.), a de quoi séduire ses clients asiatiques et européens. Parallèlement, « le tourisme domestique se développe considérablement », rappelle son président Henri Giscard d'Estaing, « impressionné par le dynamisme incroyable de Dubaï, Abu Dhabi et de l'Arabie saoudite. C'est un marché émergent avec une clientèle familiale, qui a les moyens ».

Le dirigeant, qui mise depuis plusieurs années sur le « Glocal », stratégie consistant à trouver un équilibre entre clients locaux et internationaux pour parer aux éventuelles crises, est donc résolument optimiste. D'autant que « c'est aussi une région qui a des moyens, et qui peut financer la construction de resorts », souligne-t-il. Le groupe, exploitant mais pas propriétaire des murs, doit en effet s'adosser à des investisseurs pour chaque nouvelle implantation. Et les riches pays du Golfe, qui misent beaucoup

sur le tourisme pour diversifier leur économie, ont le profil idéal.

Quant à savoir si « l'esprit Club Med » peut s'inscrire dans un paysage où le conservatisme est parfois de rigueur, Henri Giscard d'Estaing décrit au contraire « une région en pleine évolution, tant au niveau des modes de vie que des attentes. Ce sont des clients que l'on a déjà dans nos clubs des Seychelles, des Maldives ou à la montagne », rappelle-t-il. Dans ce contexte, le club d'Oman « est amené à devenir un "flagship", mais c'est un point de départ. Nous avons vocation à nous développer dans tous les pays du Golfe ».

Un nouvel actionnaire attendu

A la tête de l'entreprise depuis plus de vingt ans, et après avoir enfin achevé sa montée en gamme, le dirigeant entend ouvrir un nouveau cycle. Celui-ci pourrait s'accompagner d'un changement au capital, puisque son propriétaire chinois

Fosun, qui a besoin de se désendetter, envisage de se désengager partiellement. Les discussions portent sur une prise de participation de 20 à 30 %, valorisant le Club Med à environ 2 milliards d'euros.

Les ambitions du groupe au Moyen-Orient pourraient-elles aiguïser l'appétit des acteurs locaux ? Selon nos informations, le fonds souverain saoudien a un temps fait part de son intérêt, avant que la piste se refroidisse. Et « à ce jour, il n'y a pas de discussion capitaliste avec des investisseurs de cette région. Les échanges portent seulement dans des investissements dans des resorts », affirme Henri Giscard d'Estaing.

D'autres prétendants ont, par ailleurs, regardé le dossier, à l'image de la famille Maus, propriétaire de la marque Lacoste. Un fonds américain, dont l'identité n'a pas filtré, serait également intéressé. « Un ancrage français est possible et serait opportun », indique toutefois le diri-

geant. Selon nos informations, le dossier est étudié avec attention par Bpifrance. Le tout alors que les pouvoirs publics ont toujours gardé un œil sur la situation du Club, considéré comme un atout de la France à l'international.

Reste désormais à connaître les intentions de Fosun, très discret sur la question. « Des discussions sont toujours en cours et je souhaite ardemment qu'elles aboutissent pour accompagner la nouvelle phase de développement du Club Med », martèle son président. ■

La date

2028

La mise en service prévue pour ce resort qui totalisera 300 chambres très haut de gamme.

annonces judiciaires & légales

COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté du Maire de Franconville-la-Garenne n°24-308, du 03 mai 2024, une enquête publique sera ouverte sur les dispositions du projet de révision de Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur Rémy PIEDVACHE, a été désigné Commissaire-Enquêteur.

Le dossier et les pièces qui lui sont annexées seront déposés au service urbanisme, bâtiment administratif 30 rue de la Station – 95130 Franconville-la-Garenne du mardi 21 mai 2024 9h00 au vendredi 28 juin inclus jusqu'à 17h00, afin que chacun puisse les consulter aux jours et heures habituels d'ouverture. Ils sont également consultables sur le site internet de la commune : www.ville-franconville.fr

Les observations éventuelles pourront être consignées au registre d'enquête déposé au service urbanisme à cet effet, ou adressées au Commissaire-Enquêteur à la Mairie de Franconville-la-Garenne 11 rue de la Station 95130 Franconville-la-Garenne, siège de l'enquête, ou bien envoyées à l'adresse mail suivante : enquetepubliqueplu@ville-franconville.fr

Le Commissaire-Enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Franconville-la-Garenne, selon les dates, lieux et horaires indiqués ci-dessous : - Mardi 21 mai 2024, de 09h00 à 12h00, dans le bâtiment administratif 30, rue de la Station, - Samedi 1^{er} juin 2024, de 09h00 à 12h00 à l'Hôtel de Ville 11, rue de la Station, - Jeudi 13 juin 2024, de 14h00 à 17h00, dans le bâtiment administratif 30, rue de la Station, - Vendredi 28 juin de 14h00 à 17h00, dans le bâtiment administratif, 30 rue de la Station

A l'expiration du délai d'enquête précité, le registre d'enquête publique sera clos et signé par le commissaire-enquêteur.

Dans les 30 jours, qui suivent la fin de l'enquête, le commissaire-enquêteur déposera en mairie le dossier accompagné de son rapport et de ses conclusions motivées. Ils seront tenus par la suite à la disposition du public au service urbanisme – 30 rue de la Station 95130 Franconville-la-Garenne, aux heures et jours habituels d'ouverture et sur le site de la ville : www.ville-franconville.fr pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Au terme de l'enquête publique, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de Franconville-la-Garenne, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête et des avis des personnes publiques associées, sera soumis, en vue de son approbation, au Conseil Municipal de la commune.

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.

Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.

Les départements habilités sont 75,78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

Bâtiment : le ralentissement dans la rénovation se confirme

BTP

Alors que la crise de la construction neuve perdure, l'activité entretien-rénovation des professionnels du bâtiment a fléchi au premier trimestre.

La révision du dispositif MaPrimeRénov' a pesé.

Christophe Palierse

Début d'année morose, sans miracle, pour le bâtiment. Entre crise de la construction neuve et coup de frein attendu dans l'entretien-rénovation, le secteur a été de nouveau à la peine au premier trimestre.

Alors que les dernières statistiques du ministère de la Transition écologique sur le logement neuf viennent de confirmer l'effondrement de la production, avec une chute de 20,1 % du nombre de mises en chantier au cours des trois premiers mois de l'année par rapport au premier trimestre 2023 (-23,3 % sur douze mois), diverses notes de conjoncture complètent le tableau.

Selon un document interne de la Fédération française du bâtiment (FFB), établi à la fin avril, la tendance reste nettement négative pour la

construction d'édifices non résidentiels : tous segments confondus, le total des surfaces commencées a fléchi de 8,8 % au premier trimestre par rapport à la même période de 2023.

Reprise de la commande publique

La note de la FFB relève toutefois une amélioration en termes de surfaces autorisées, la baisse étant ramenée à -4 %. Par ailleurs, la reprise de la commande publique, déjà soulignée en décembre par la fédération, se confirme, au vu d'une hausse de 6,6 %. Celle-ci s'expliquerait par les investissements des municipalités, à deux ans de la fin de la mandature.

Simultanément, l'activité fléchit dans la rénovation, avec un taux de croissance de 1,5 % désormais en glissement annuel, soit deux fois moins qu'au troisième trimestre 2023. Ce fléchissement tient au coup de mou de la rénovation thermique du logement : +0,4 %, à comparer à une estimation de +2,3 % pour l'ensemble de 2023.

Celui-ci était attendu par les professionnels du fait de la réorientation, décidée à l'automne par le gouvernement Borne et mise en œuvre à compter du 1^{er} janvier, de MaPrimeRénov' en faveur des travaux de rénovation globale, au détriment des « gestes simples ».

Le constat de la FFB est corroboré par la Capeb, la confédération des

artisans du bâtiment, laquelle pointe « la perte de vitesse de la croissance des travaux de performance énergétique ». Selon sa dernière note de conjoncture réalisée par Xerfi, la hausse d'activité n'est plus que de 0,5 % au premier trimestre 2024, soit 1 point de moins par rapport au quatrième trimestre 2023.

A compter du 15 mai, il redeviendra possible de solliciter MaPrimeRénov' pour des travaux simples, et il ne sera plus obligatoire de les associer à un changement de chauffage.

En conséquence, alors que le marché immobilier demeure peu porteur, les travaux d'entretien et d'amélioration, qui alimentent la majorité de l'activité des artisans du bâtiment (environ 60 % bon an mal an, selon la Capeb), sont en retrait pour la première fois depuis la crise sanitaire de -0,5 % en glissement annuel.

Dans ce contexte, la confédération des artisans salue, à nouveau, le retour en arrière du gouvernement Attal sur MaPrimeRénov'

avec la suspension, jusqu'à la fin de l'année, des restrictions décidées à l'automne. A compter du 15 mai, il redeviendra ainsi possible de la solliciter pour des travaux simples, et il ne sera plus obligatoire de les associer à un changement de chauffage.

D'une manière générale, la dernière note de conjoncture de la Capeb constate un recul de l'activité des artisans de 1,5 % en volume au cours des trois premiers mois par rapport à la même période de 2023, une tendance en ligne avec celle du quatrième trimestre dernier.

A noter : si elle perdure, la crise de la construction neuve paraît s'atténuer avec l'amélioration d'un point de la baisse d'activité entre le quatrième trimestre 2023 et le premier trimestre 2024, à -3,5 %. Pour autant, faute de reprise du marché, l'opinion des artisans et entreprises artisanales sur leur carnet de commandes en construction neuve n'en reste pas moins très dégradée.

Le « solde d'opinion » est négatif de 16 points, contre -4 points pour l'entretien-amélioration. En clair, l'horizon est loin de se dégager pour les artisans comme pour l'ensemble du secteur du bâtiment au demeurant.

Dans sa dernière enquête mensuelle de conjoncture, qui s'appuie sur un sondage auprès de chefs d'entreprise, l'Insee indique qu'en avril, « le climat des affaires » du bâtiment s'est assombri. ■